

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUILLET 2013

Etaient présents : MM. PLOT, MOREAU, ETOURMY, Mme ROINARD, MM. JEUNE, ROUSSELET, CERBELAUD, Mme COLLOT, MM. DINALLE, LEGUE, PINIAU

Absents excusés et représentés :

Mme GILBERT un pouvoir à M. MOREAU

Mme AUBERT un pouvoir à M. DINALLE

M. FROISSARD un pouvoir à M. PINIAU

M. GUILLET un pouvoir à M. ETOURMY

Mme LEHAY un pouvoir à Mme ROINARD

M. de PANAFIEU un pouvoir à M. JEUNE

M. PROUST un pouvoir à M. PLOT

Mme RICHERT un pouvoir à M. LEGUE

Absente excusée : Mme THIBEAULT

Absente non excusée : Mme FOUQUENET

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2013

Celui-ci est adopté avec 2 abstentions.

CENTRE MEDICAL BASILE MOREAU : subvention de la Commune

Ne disposant pas de toutes les informations nécessaires pour que le Conseil Municipal puisse délibérer, ce point est reporté.

AMENAGEMENT DES RYTHMES SCOLAIRES : MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL DE POSTES EXISTANTS

Compte-tenu de l'aménagement des rythmes scolaires au sein de nos écoles à la rentrée de septembre 2013, engendrant la modification de certains postes de travail ;

Compte-tenu de l'accord des agents ;

Vu l'avis du Comité Technique Paritaire en date du 2 juillet 2013,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

1° SUPPRESSION ET CREATION DES POSTES SUIVANTS :

- adjoint d'animation de 2^{ème} classe :

suppression du poste à 30.5/35^{ème} et création d'un poste à 35 h

- adjoint technique de 2^{ème} classe :

suppression du poste à 26.5/35^{ème} et création d'un poste à 32/35^{ème}

suppression du poste à 15/35^{ème} et création d'un poste à 27/35^{ème}

2° MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL DES POSTES SUIVANTS :

- adjoint technique de 1^{ère} classe :

modification du poste à 31/35^{ème} et nouveau temps de travail fixé à 28.5/35^{ème}

- adjoint technique de 2^{ème} classe

modification du poste à 31.5/35^{ème} et nouveau temps de travail fixé à 34/35^{ème}

Ces suppressions, créations et modifications de postes prendront effet au 1^{er} septembre 2013.

Les crédits sont inscrits au budget primitif 2013.

PRIX DES REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE AU 1^{er} SEPTEMBRE 2013

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs suivants, applicables au 1^{er} septembre 2013 :

- repas enfant 3.02 €
- 1/2 tarif enfant 1.51 € (à partir du 3^{me} enfant et être non imposable sur le revenu)
- repas adulte 5.87 €

TARIFS GARDERIE PERI SCOLAIRE au 1^{er} septembre 2013

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote les tarifs suivants, applicables au 1^{er} septembre 2013 :

quotient familial jusqu'à 1050 : 1.80 €

quotient familial au-dessus de 1050 : 2.05 €

1/2 tarif pour le 3^{ème} enfant en fonction des quotients ci-dessus (soit 0.90 € ou 1.03 €).

RAPPORT ANNUEL 2012 ACTIVITES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SABLE/SARTHE

Ce rapport est porté à la connaissance du Conseil Municipal.

RAPPORT ANNUEL 2012 SUR LA QUALITE ET LE PRIX DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS

Etabli en vertu de l'article 1.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales et du décret n°2000-404 du 11 mai 2000, le rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets ménagers a pour objectif de présenter chaque année un bilan exhaustif de la politique et des moyens d'élimination des ordures ménagères mis en œuvre sur le territoire de la Communauté de Communes de Sablé-sur-Sarthe (qualité et coût du service).

Un rapport annuel a été établi pour l'année 2012 et est présenté aux membres du Conseil Municipal.

Aucune remarque n'étant formulée, le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2012 du service public d'élimination des déchets ménagers.

DELIBERATION MODIFICATIVE DE CREDITS BUDGETAIRES

Le Conseil Municipal vote les modifications de crédits budgétaires suivantes :

RESTAURANT SCOLAIRE

SECTION	ARTICLE	MONTANT
INVESTISSEMENT DEPENSES	2313 Agencement cloisons	2 800 €
	2188 Autres immobilisations	- 2 800 €

PRODUCTION D'ENERGIE

SECTION	ARTICLE	MONTANT
FONCTIONNEMENT RECETTES	002 Excédent reporté	6 410.64 €
FONCTIONNEMENT DEPENSES	6152 Entretien biens immobiliers	+ 6 410.64 €

SERVICE D'EAU

SECTION	ARTICLE	MONTANT
FONCTIONNEMENT DEPENSES	66111 Intérêts	+ 12 850 €
	023 Virement section d'investissement	+ 14 500 €
	615 Entretien réparations	- 27 350 €
INVESTISSEMENT DEPENSES	1641 Capital emprunts	+ 14 500 €
INVESTISSEMENT RECETTES	021 Virement section de fonctionnement	+ 14 500 €

QUESTIONS DIVERSES

- marquage au sol pour interdire le stationnement à 2 endroits « Rue Abbé Louis Chevallier » et un arrêt minute devant la boucherie Dagonneau et le restaurant « Le Précignéen ».

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 16 septembre 2013 à 20 h

Vendredi 18 octobre 2013 à 20 h